

L'UPR se félicite du résultat du référendum en Nouvelle-Calédonie, favorable au maintien dans la République française, résultat auquel a contribué la venue de François Asselineau sur place en septembre.





Des personnes votent lors du référendum d'autodétermination, le 4 novembre 2018 dans la banlieue de Nouméa, en Nouvelle-Calédonie / AFP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

Dimanche 4 novembre 2018

L'UPR nationale et sa délégation en Nouvelle-Calédonie se félicitent du résultat de la consultation d'auto-détermination qui a eu lieu ce dimanche 4 novembre, donnant un succès au Non à l'indépendance à 57 %.

Le taux de participation a été exceptionnel (80,6%) soit 8 points de plus que lors de l'acceptation de l'accord de Nouméa. Le résultat est donc sans appel, du fait de cette très forte participation.

Les Calédoniens électeurs (174 154), c'est-à-dire ceux inscrits sur la liste électorale spéciale pour la consultation d'accession à la pleine souveraineté, ont donc suivi les conseils que François Asselineau avait prodigués dans tous les médias lors de sa visite de quinze jours sur le territoire fin septembre-début Octobre.

Le résultat aurait été bien plus large encore si le corps électoral avait été ouvert à tous les citoyens français résidant en Nouvelle-Calédonie, (210 105 sont inscrits sur la liste générale - Près de 36 000 ont donc été exclus de ce scrutin d'auto-détermination.).

L'UPR souligne que le résultat de ce référendum fait ressortir la défaite de tous ceux qui, en métropole, ont agi en sous-main - notamment en retirant de façon inouïe le droit de vote à 36 000 citoyens français - pour tenter de forcer la population de Nouvelle-Calédonie à devenir indépendante malgré le souhait profond d'une large majorité.

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
Ce résultat fait aussi ressortir le caractère incongru du refus de Macron de prendre position contre l'indépendance lors de son voyage sur le territoire au mois de mai dernier, alors que la Constitution fait de lui le garant de l'unité nationale.

L'heure est maintenant aux négociations avec toutes les forces vives du pays, qu'elles soient politiques, économiques ou associatives, pour définir un statut pérenne à la Nouvelle-Calédonie - comme le président de l'UPR l'a préconisé lors de son séjour - afin que le pays sorte de cette interminable incertitude et de cette période transitoire.

Il est du devoir des plus hautes autorités de l'État de permettre à la Nouvelle Calédonie de se construire dans la stabilité et la quiétude au sein de la République française et d'être un élément décisif de l'influence française et de la Francophonie dans l'océan Pacifique sud.

L'UPR rappelle à cette occasion que la Nouvelle Calédonie est un territoire de la République qui ne fait pas partie de l'Union Européenne et qui préfigure, nous l'espérons, le renouveau de la France, une fois que celle-ci sera sortie l'Union européenne.

L'UPR forme le vœu que toutes les composantes de la population de Nouvelle-Calédonie regardent désormais l'avenir ensemble de façon fraternelle et pacifiée au sein de la République française. La première tâche est de rétablir la démocratie en Nouvelle-Calédonie en redonnant le droit de vote à tous les citoyens français résidents en Nouvelle-Calédonie où ils y ont leurs intérêts moraux et matériels (IMM) .

L'UPR prend note de la visite éclair du Premier ministre et de la ministre des Outre-mer au lendemain de ce référendum historique. Mais le fait que le chef du gouvernement ait décidé de consacrer moins d'une journée à son séjour en Nouvelle Calédonie (après un séjour de 3 jours au Vietnam où il a jugé bon d'aller célébrer la défaite française de Diên Biên Phu de 1954), témoigne de l'absence de sérieux dans les priorités et de la superficialité avec lesquelles le gouvernement persiste à traiter la situation de la Nouvelle-Calédonie.

Service de presse :

presse@upr.fr

06 72 02 57 34